

S.A. D'IETEREN N.V.
TVA BE 0403448140 - RPM Bruxelles
Rue du Mail 50
B - 1050 Bruxelles (Belgique)
www.dieteren.com

PROCURATION

Le(a) soussigné(e)

Prénom.....
Nom
Adresse.....

ou

Dénomination sociale.....
Forme juridique.....
Adresse du siège social.....
ci-après représenté(e) par
..... (nom, prénom et qualité)

propriétaire de parts sociales de la S.A. D'Ieteren N.V., ayant son siège social rue du Mail 50 à 1050 Bruxelles, enregistrée au RPM Bruxelles sous le n° 0403448140

constitue par la présente pour mandataire spécial :

.....
aux fins de le (la) représenter à l'**assemblée générale ordinaire** de la société qui se tiendra **jeudi le 27 mai 2010 à 15 heures** au siège social en vue de discuter les points à l'ordre du jour ci-annexé et voter en son nom selon les instructions reprises ci-après :

INSTRUCTIONS DE VOTE (*)

(*) Prière de cocher la case de votre choix

Point 1 [Ce point ne requiert pas de décision]	Point 2 <input type="checkbox"/> pour <input type="checkbox"/> contre <input type="checkbox"/> abstention
Point 3.1 <input type="checkbox"/> pour <input type="checkbox"/> contre <input type="checkbox"/> abstention	Point 3.2 <input type="checkbox"/> pour <input type="checkbox"/> contre <input type="checkbox"/> abstention
Point 4.1 <input type="checkbox"/> pour <input type="checkbox"/> contre <input type="checkbox"/> abstention	Point 4.2 <input type="checkbox"/> pour <input type="checkbox"/> contre <input type="checkbox"/> abstention
Point 4.3 <input type="checkbox"/> pour <input type="checkbox"/> contre <input type="checkbox"/> abstention	Point 4.4 <input type="checkbox"/> pour <input type="checkbox"/> contre <input type="checkbox"/> abstention
Point 4.5 <input type="checkbox"/> pour <input type="checkbox"/> contre <input type="checkbox"/> abstention	Point 4.6 <input type="checkbox"/> pour <input type="checkbox"/> contre <input type="checkbox"/> abstention
Point 4.7 <input type="checkbox"/> pour <input type="checkbox"/> contre <input type="checkbox"/> abstention	Point 4.8 <input type="checkbox"/> pour <input type="checkbox"/> contre <input type="checkbox"/> abstention
Point 5.1. <input type="checkbox"/> pour <input type="checkbox"/> contre <input type="checkbox"/> abstention	Point 5.2. <input type="checkbox"/> pour <input type="checkbox"/> contre <input type="checkbox"/> abstention

A défaut d'instruction de vote au regard des décisions proposées,

- (i) le mandataire votera en faveur de la décision proposée
- (ii) si le mandant a barré l'instruction sous (i), le mandataire votera dans le meilleur intérêt du mandant, en fonction de leurs discussions antérieures.

En outre, le mandataire sera habilité à :

- (i) participer à toute délibération et tout vote, modifier ou rejeter toute proposition figurant à l'ordre du jour pour compte du mandant ET
- (ii) sur la base de ce qui précède, signer tous acte, procès-verbal, liste de présences et en général, faire le nécessaire pour cette assemblée ainsi que pour toute autre assemblée convoquée à nouveau, par suite de remise ou d'ajournement avec le même ordre du jour.

Conformément à l'article 26 des statuts, les procurations doivent être adressées à la société ou aux sièges de la Banque Degroof pour le 21 mai 2010 au plus tard. Elles peuvent également être envoyées par fax au n° + 32 2 536 51 43 dans le même délai, pour autant que l'original signé de la procuration soit remis au président de l'assemblée générale ordinaire au plus tard au début de celle-ci. La méconnaissance de cette formalité entraînera la non-reconnaissance des pouvoirs du mandataire par la société.

Pour participer à la réunion, les mandataires devront prouver leurs identité et pouvoirs, et les représentants de personnes morales devront fournir les documents prouvant leurs pouvoirs de représentation ou mandats spéciaux au plus tard au début de la réunion.

Fait à, le 2010

Signature (à faire précéder par la mention manuscrite « Bon pour pouvoir »)

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 27 MAI 2010

- 1 **Rapports de gestion du Conseil d'Administration et rapports du Commissaire sur les comptes annuels et sur les comptes consolidés relatifs à l'exercice 2009. Communication des comptes consolidés relatifs à l'exercice 2009.**

- 2 **Approbation des comptes annuels clôturés au 31 décembre 2009, en ce compris la répartition du bénéfice.**
 Proposition d'approuver les comptes annuels clôturés au 31 décembre 2009, en ce compris la répartition du bénéfice.

- 3 **Décharge à donner aux administrateurs et au commissaire.**
 Proposition de donner décharge, par vote séparé
 - 3.1 aux administrateurs
 - 3.2 au commissaire
 pour l'exécution de leurs mandats au cours de l'exercice écoulé.

- 4 **Composition du conseil d'administration. Nomination d'un administrateur indépendant. Reconnaissance de la qualité d'administrateur indépendant à un administrateur. Renouvellement de mandats d'administrateur.**
 - 4.1. Proposition de porter le nombre d'administrateurs de 12 à 13
 - 4.2. Proposition de nommer M. Axel MILLER administrateur indépendant au sens de l'article 526ter du Code des sociétés et de la Charte de gouvernance d'entreprise de la société pour une durée de 4 ans expirant à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire de 2014
 - 4.3. Proposition de reconnaître la qualité d'administrateur indépendant au sens de l'article 526ter du Code des sociétés et de la Charte de gouvernance d'entreprise de la société à M. Gilbert van MARCKE de LUMMEN, administrateur
 - 4.4. Proposition de renouveler le mandat d'administrateur du Baron D'IETEREN pour une durée de 4 ans expirant à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire de 2014
 - 4.5. Proposition de renouveler le mandat d'administrateur de la S.A. Société de Participation et de Gestion, représentée par M. Michel ALLE, pour une durée de 4 ans expirant à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire de 2014
 - 4.6. Proposition de renouveler le mandat d'administrateur de la sca Nayarit Participations, représentée par M. Etienne HEILPORN, pour une durée de 4 ans expirant à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire de 2014
 - 4.7. Proposition de renouveler le mandat d'administrateur de M. Pascal MINNE pour une durée de 4 ans expirant à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire de 2014
 - 4.8. Proposition de renouveler le mandat d'administrateur de M. Christian VARIN pour une durée de 4 ans expirant à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire de 2014.

- 5 **Approbation des clauses de changement de contrôle contenues dans les Conditions d'un emprunt obligataire émis par la société et dans des conventions de crédit conclues par elle**
 Proposition d'approuver et pour autant que de besoin ratifier, conformément à l'article 556 du Code des sociétés, les clauses conférant le droit d'exiger le remboursement anticipé des titres ou des crédits concernés, en cas de changement de contrôle sur la société :
 - 5.1. aux porteurs des obligations émises par la société le 23 décembre 2009 pour un montant total de 150.000.000 euros et pour une durée de 5 ans ; et
 - 5.2. aux établissements de crédit ayant conclu avec la société des conventions de crédit de EUR 100 millions maximum par établissement et d'une durée initiale n'excédant pas 6 ans.